

Conditions générales de vente

1 - Généralités

1.1 - Les prestations effectuées par Jan Geerts sont soumises aux conditions générales de vente qui suivent, auxquelles le client déclare adhérer sans restriction ni réserve dès qu'il adresse à Jan Geerts une commande de prestation de services.

1.2 - Les conditions générales de vente précisent les termes du contrat passé entre le client et Jan Geerts, et expriment l'intégralité des obligations et des droits des deux parties, en toute transparence. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement et de livraison.

1.3 - Les dites conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par Jan Geerts. Les conditions applicables, dans ce cas, sont celles en vigueur, à la date de la demande de prestation par le client. Elles entrent en vigueur à la date de signature ou de confirmation par email à info@websolution34.com et d'acceptation du devis servant de contrat, par le client.

1.4 - Le client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

1.6 - Le numéro SIRET de Jan Geerts est 51027818700024

1.7 - Jan Geerts siège au 6 Résidence le Moulin – Avenue du Roc de L'Estang 34460 Roquebrun et travaille à 63 Avenue des Orangers 34460 Roquebrun. Jan Geerts fonctionne sous le régime de Micro-Entrepreneur, bénéficiant de plein droit d'une franchise de TVA. Cette franchise permet à l'entreprise de ne pas facturer la TVA sur les livraisons ou les prestations de service à destination du consommateur final.

1.8 - Jan Geerts fournit des prestations et services en informatique : création de sites Internet, création de flyers, dépliants et formation.

2 - La prise de commande

2.1 - Le client passe commande soit par email, formulaire, ou par courrier. Un acompte de 50 % est exigé à la commande pour une somme inférieure ou égale à 500 €, au-delà, il est exigé 30% du solde total. Le reste du solde, est payable à la livraison de la prestation. Toute commande est ferme et définitive dès réception du devis, ou autre support (document numérisé, puis envoyé par mail), daté et signé, accompagné de l'acompte de 30, de 50 % ou du solde comptant selon le cas.

2.2 - La commande passée est ferme et définitive. Une fois le devis signé, le devis devient le contrat.

2.3 - Les tarifs en vigueur pour les travaux de création Web, de création de dépliants etc. ou de formation sont respectivement de 36 euros de l'heure. (Hors éventuels frais de déplacement ou des activités supplémentaires). Un tarif différent peut être appliqué selon le projet ou son envergure et doit être décrit dans le devis.

3 - Informations sur les services et prestations fournis

3.1 - Le devis servant de bon de commande et donc de contrat devra porter la mention manuscrite "lu et approuvé, bon pour accord", la signature du particulier, du gérant ou de la personne responsable légalement, ainsi que son cachet dans le cas d'une entreprise.

3.2 - Jan Geerts ne pourrait être tenue pour responsable d'infraction aux lois françaises et internationales de protection de la propriété intellectuelle, pour tous travaux, modifications, réalisations effectués à partir de tout élément de toutes sortes fournis par le client tels que textes, photographies, logos, images, graphisme dont il n'aurait pas la propriété exclusive.

3.3 - Les prestations, notifiées sur la commande et réalisées pour le client, mettent fin au contrat. Jan Geerts n'est pas tenue de conserver quelque élément que ce soit concernant le client et/ou la prestation réalisée et finalisée. Par contre, des copies des fichiers finals qui ont été utilisés pour imprimer des flyers, dépliants ou des affiches, seront remis au client. En ce qui concerne les sites web, des sauvegardes entières seront faits régulièrement, afin de pouvoir restituer ou réparer un site s'il est tombé en panne à cause d'un attaque, des tentatives de piratage ou un dysfonctionnement du serveur. Ces sauvegardes seront gardées pendant un mois. Dans le cas d'un contrat dit « permanent » (pour l'hébergement du site Internet) avec tacite reconduction, le client tout comme Jan Geerts, pour y mettre fin, doivent prévenir par courrier ou par email l'autre partie au moins un mois avant la date de fin voulue.

4 - Modalités et délais de paiement

4.1 - Le tarif des prestations est indiqué pour un paiement par chèque ou par virement.

4.2 - Le tarif des prestations est indiqué, sauf conditions particulières, pour un paiement comptant et sans escompte. Le règlement, devra parvenir à Jan Geerts, hors acompte, à réception de la facture, par chèque libellé à l'ordre de "Jan Geerts" ou par virement bancaire sous quinze jours. Toute somme non payée dans les trente jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à 5%, taux basé sur la banque centrale européenne.

4.3 - Le client s'engage à fournir à Jan Geerts, tous les documents et moyens nécessaires à la réalisation de la prestation, à ces modifications, à son transfert (dans le cas où un site Web serait temporairement hébergé par Jan Geerts dans les temps impartis de la prestation commandée). Si le client ne respecte pas cet engagement, Jan Geerts ne peut être mis en cause, et ne sera en aucun cas tenue pour responsable.

4.4 - Cas d'un transfert de site Internet : le transfert s'effectue selon les modalités définies au contrat avec l'accord du client. Cependant si l'hébergement (et l'hébergeur) choisi par le client ne répond pas aux normes actuelles du Web, et des derniers langages php et MySQL en cours, il ne sera accordé aucun dédommagement au client de la part de Jan Geerts, en cas d'échec du transfert, puisque Jan Geerts ne peut agir directement ou indirectement sur la prestation de l'hébergeur concerné. Il en va de même concernant les tailles de base de données, le débit de transfert accordé par ledit hébergeur, ainsi que les

problèmes techniques rencontrés du fait de l'hébergeur et des dites conditions précédemment citées.

4.5 - Toute prestation supplémentaire, ou non prévue au contrat, ou déjà effectuée selon les conditions du contrat mais devant être modifiée suite à la demande du client sera facturée à la charge de ce dernier. Tout retard sur le délai de livraison, dû à ces nouvelles demandes du client ne pourra être imputé à Jan Geerts

5 - Notre engagement

5.1 - Jan Geerts s'engage à mener à bien et de la meilleure manière qu'il soit, les tâches demandées par le client, conformément aux règles de l'art.

5.2 - Dans le cas d'un site web, celui sera protégé en continu par un logiciel tiers. L'hébergement d'un site sera aussi surveillé en continue par une page web externe afin que je puisse réagir dans les meilleurs délais si un problème survient.

6 - Utilisation concernant la prestation de service

6.1 - La propriété intellectuelle de la réalisation effectuée, ainsi que l'œuvre créée en application du présent contrat, reste celle de Jan Geerts.

6.2 - Jan Geerts peut cependant, dans certains cas et sans frais, transférer au client tous les droits sur l'œuvre précitée : droit de reproduction, droit de représentation, droit de commercialisation, droit d'usage, de détention, d'adaptation, de traduction, et plus généralement, tous droits d'exploitation, à compter du paiement intégral de la prestation, sur demande explicite et écrite du client, et par contrat écrit et signé par les deux parties.

6.3 - Par ailleurs, le client autorise Jan Geerts à utiliser le résultat des réalisations effectuées comme référence, sauf opposition du client et dans ce cas l'exception doit être stipulé dans le devis ou contrat.

7 - Dégagement de responsabilité

7.1 - La prestation demandée est effectuée en fonction des instructions et renseignements fournis par le client, et n'engage en rien la responsabilité de Jan Geerts. Par conséquent et pour ce faire, la responsabilité de Jan Geerts concernant la prestation réalisée est entièrement déagée.

7.2 - En outre, tout changement survenu après la réception de la prestation ne saurait être imputé à Jan Geerts. Le client prend sous sa responsabilité toute modification, ajout, retrait ou toute altération de la prestation, du service, dans son entier, qui pourrait en modifier le sens premier, le contenu initial et la forme originelle.

8 - Clause de confidentialité

8.1 - Jan Geerts s'engage à ne divulguer aucune information privée ou personnelle concernant le client, sauf accord explicite de ce dernier, ainsi qu'à ne

donner aucun renseignement sur les modalités de réalisation et d'exécution des prestations, services et travaux effectués pour le compte du dit client.

9 - Informatique et Libertés

9.1 - Les informations recueillies par Jan Geerts dans le cadre des prestations et services, sont exclusivement destinées à un usage interne. Aucune information n'est d'aucune manière cédée à des tiers. Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles qui les concernent selon l'art. 34 de la loi Informatique et libertés

9.2 - Le tribunal compétent en cas de litige est le Tribunal d'Instance de Béziers.

9.3 - Droit de rétractation du client : le client peut se rétracter pendant un délai de sept jours francs qui commence à courir le lendemain de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services. En cas d'exercice du droit de rétractation, le client pourra alors demander le remboursement sans frais des sommes versées en contrepartie duquel la prestation commencée restera la propriété de Jan Geerts.